



Titre du cours	<u>Droit Civil Francais: Droit des personnes</u>
Enseignant:	Dr Eve POL Titulaire d'un doctorat de la Faculté d'Aix en Provence (Université Aix-Marseille, France). Spécialiste du droit des Fondations, de la Philanthropie, des Charity trust, et de l'Economie sociale et solidaire. Ancienne attachée à l'enseignement et à la recherche (Université Nice Sophia Antipolis, France). Ancienne assistante exécutive pour la remise de subventions (Barts Charity, London, United Kingdom). evopol@hotmail.fr
Description du cours:	<p>Le livre premier du Code civil est consacré aux personnes (articles 7 à 515-13). Dans ce livre, de nombreuses questions sont envisagées : les droits civils, la nationalité française, les actes de l'état civil, le domicile, les absents, le mariage, le divorce, la filiation, l'autorité parentale, la minorité et l'émancipation, la majorité, les majeurs protégés par la loi et enfin la gestion du patrimoine des mineurs et majeurs en tutelle. Les questions relevant du droit des personnes, objet de ce cours sont celles qui portent sur l'état civil et les droits civils, le domicile, les absents et les majeurs protégés.</p> <p>Mots clés: animal - droit des personnes - être humain - institution - personne morale - personne physique - protection - sujet de droit</p>
Plan du cours (peut être sujet à revisions):	<ol style="list-style-type: none">1. Introduction au droit des personnes2. L'acquisition de la personnalité juridique3. La fin de la personnalité juridique4. Le nom de famille5. Les autres éléments d'identification des personnes6. Les droits relatifs au corps humain7. Les droits au respect de la vie privée, le droit à l'image8. La protection générale du majeur vulnérable9. Les régimes de protection du majeur vulnérable10. Les personnes morales
Lecture recommandée/matériel:	<ul style="list-style-type: none">• BEIGNIER Bernard et BINET Jean-René, <i>Droit des personnes et de la famille</i>, Lextenso-LGDJ, coll. « Cours », 4^{ème} éd., octobre 2019.• BELLIVIER Florence, <i>Droit des personnes</i>, Lextenso, LGDJ, coll. « Domat droit privé », 2015.• BERNARD XEMARD Clara, <i>Droit des personnes et de la famille</i>, Lextenso, Gualino, coll. « Amphi LMD », 5^{ème} éd., 2019.

	<ul style="list-style-type: none"> • BUFFELAN-LANORE Yvaine et LARRIBAU-TERNEYRE Virginie, <i>Droit civil, Introduction, Biens, Personne, Famille</i>, Dalloz-Sirey, 21^{ème} éd., 2019. • COURBE Patrick et JAULT-SESEKE Fabienne, <i>Droit civil, Les personnes, la famille, les incapacités</i>, Dalloz, « Les mémentos Dalloz », 10^{ème} éd., 2018. • DOUCHY-OUDOT Mélina, <i>Droit civil 1^{ère} année : introduction, personnes, famille</i>, Dalloz-Sirey, 10^{ème} éd., 2019. • MALAURIE Philippe, <i>Droit civil, Les personnes, La protection des mineurs et des majeurs</i>, Lextenso, Defrénois, 10^{ème} éd., 2018. • TERRE François, FENOUILLET Dominique, <i>Droit civil, Les personnes, Personnalité, Incapacité, protection</i>, Dalloz, 8^{ème} éd., 2012. • TEYSSIE Bernard, <i>Droit civil, Les personnes</i>, LexisNexis, 21^{ème} éd., 2019.
<p>Examen prévu:</p>	<p>Examen écrit sur table (durée à déterminer). Il comportera des questions pratiques et théoriques et des questions de type «vrai ou faux» visant à vérifier les connaissances de l'étudiant(e).</p>